

# BRECEY - CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2009

**Étaient présents** : M. TRÉHET, M. ROBERT, M. LETHIMONNIER, M. HAMELIN, M. BAZIN, M. RIVIERE, M<sup>me</sup> LEVILLAIN, M. POULAIN, M<sup>me</sup> DOULAND, M. DUBOURG à partir de 22 h 15, M<sup>me</sup> PACILLY, M<sup>me</sup> LEBRETON, M. AUBRAYS, M<sup>me</sup> PIGEON, M. JAMES.

M. le Maire donne lecture des dernières délibérations. Le Conseil Municipal aborde ensuite les points suivants :

## **Election des jurys des Assises : tirage au sort de 6 électeurs**

---

Le Conseil Municipal désigne par tirage au sort 6 personnes pour les jurys des Assises : Chantal PIGEON, Luc MÉNARD, Sébastien ANDRÉ, Françoise LECOQ, Vincent PICHON et Jean Pierre MAZIER.

## **Lotissement Bellavidès - Prix de vente des lots**

---

VU l'avis du service des domaines en date du 12 juin 2009, le Conseil Municipal fixe le prix de vente des parcelles qui seront viabilisées dans le cadre du lotissement communal « Bellavidès » à 25 € HT du m<sup>2</sup>.

## **Services saisonniers**

---

L'activité de location des gîtes du Pont Roulland nécessite de rémunérer quelques heures de nettoyage au moment des départs du samedi en période estivale. Le Conseil Municipal accepte le financement de ces travaux saisonniers.

## **Ecoles**

---

Monsieur ROBERT précise que le conseil d'école qui réunit les écoles maternelles et primaires de Brécey a décidé de conserver un rythme scolaire de neuf demi-journées.

## **Acquisition d'un terrain**

---

Monsieur le Maire présente le projet de création de bassins de rétention d'eaux pluviales dans le cadre de l'aménagement de la résidence Bellavidès. Il propose d'acquérir un terrain contigu au terrain communal où seront aménagés ces bassins pour prévoir un aménagement global et notamment installer le poste de relevage des eaux usées.

Le Conseil Municipal décide d'acquérir au prix de 3 000 € la parcelle cadastrée Zi n°71 appartenant à M. Guy ARONDEL d'une contenance de 1 920 m<sup>2</sup>,

## **Cession de terrains « Résidence Leberriays »**

---

Le Conseil Municipal approuve le principe de la cession pour un euro symbolique à la communauté de communes de Brécey de la parcelle AC 28 ainsi que de plusieurs parcelles issues de la division des parcelles cadastrées AC 26 et AC 27. La communauté de communes souhaite aménager sur ces terrains un bâtiment qui regroupera dix logements au sein de la résidence Leberriays.

La contenance totale calculée par le cabinet de géomètre expert Bellanger est de 686 m<sup>2</sup>.

Le Conseil Municipal demande toutefois qu'une clause soit précisée dans l'acte notarié à venir dans le but d'assurer la continuité du cheminement piétonnier entre la rue des Violettes et la rue du Val de Sée.

## **PLU : état d'avancement**

---

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'état d'avancement du projet de plan local d'urbanisme (PLU). Un premier zonage a été préparé par le l'Atelier du Canal (bureau d'études). Les commissions urbanisme et PLU se sont déjà penchées sur ce zonage pour en apprécier les détails. Monsieur le Maire propose que le travail mené aboutisse à une réunion de discussion et de proposition avec le Conseil Municipal sur le zonage provisoire puis à une réunion d'adoption avant présentation au public. Les orientations ou propositions émises par le public seront ensuite traitées par les commissions concernées. Les modifications éventuelles seront alors présentées de nouveau au Conseil Municipal pour être ou non adoptées. Le projet sera de nouveau présenté aux habitants avant enquête publique.

## **Etude taxe professionnelle unique et transfert de compétences**

---

Monsieur le Maire fait le point à propos du projet de passage en taxe professionnelle unique. Un groupe de travail évalue les attributions de compensation pour déterminer d'éventuels transferts de compétences et ainsi limiter les échanges financiers entre la communauté de communes et la commune.

## **Subventions Pass Foncier**

---

Dans le cadre du lotissement Les Camélias, le Conseil Municipal accepte le versement d'une subvention de 4 000 € à M. et M<sup>me</sup> BEAUFILS, M. et M<sup>me</sup> GUY et M. et M<sup>me</sup> LETOURNEUR pour le financement en Pass Foncier de leur projet d'accession à la propriété.

## **Terrain engazonné**

---

La commission socio-éducative fait état des difficultés rencontrées par les jeunes pour utiliser un terrain engazonné pour y pratiquer diverses activités sportives. Il est proposé à M. AUBRAYS d'étudier avec MM LETHIMONNIER et POULAIN la possibilité d'équiper dans ce sens un terrain rue des Lavandières déjà mis à disposition des jeunes.

## **Zone 70 km/h entre le bourg et le Pont de Pierre**

---

M. HAMELIN propose qu'une zone limitée à 70 km/h soit créée route de Ducey (RD 104), les vitesses d'approche constatées vers le Pont de Pierre étant trop élevées pour assurer la sécurité des usagers de la route. Le Conseil Municipal est favorable à cet aménagement qui devra être étudié par les services du Conseil Général.

## **Chantiers d'été « argent de poche »**

---

Suite à une proposition de la commission socio-éducative, le Conseil Municipal est favorable à la mise en place d'un dispositif « argent de poche » à destination des jeunes de 16 à 21 ans. Ce dispositif permet d'effectuer des petits chantiers de proximité participant à l'amélioration de leur cadre de vie à l'occasion des congés scolaires et de recevoir en contrepartie une rémunération limitée à 15 € par jour pour 3 heures de travail quotidien encadré par un adulte.

La séance est levée à 0 h 30.